N° 171
FÉVRIER 2024

MAROMME MA VILLE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



PATRIMOINE :
ÉGLISE SAINT-MARTIN,
150 ANS D'HISTOIRE

FINANCES :
BUDGET 2024,
LA VILLE SE DONNE DE L'AIR

CULTURE :
MÉDIATHÈQUE LE SÉQUOIA,
UNE VIE HORS LES MURS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DÉCEMBRE

19 LOGAN LEROUX
23 ROXANE UZEL
28 MATHIS TESSON

DÉCÈS

DÉCEMBRE

10 ÉRIC DEZAUBRIS
10 BERNARD HAUWELLE
23 RAZANASOLO ANNETTE
26 PIERRE DUFOUR
27 MARIE THÉRÈSE LANGEVIN
28 JANINE LEDEMÉ

JANVIER

02 MARIE-JOSÉ THÉRY
09 COLETTE AUZOU
12 FRANCIS BARCQ
22 ÉLIANE WATTEBLED

Mairie place Jean Jaurès

Accueil & Standard **02 32 82 22 00**

Ouvert au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Centre technique municipal 4 rue Jacquard

Accueil & Standard **02 32 82 22 09**

Ouvert au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Police municipale 06 34 54 59 65

ou par mail : messagerie.citoyenne@ville-maromme.fr

Internet : www.maromme.portailcitoyen.eu

Allo communauté

Numéro vert de la Métropole Rouen Normandie - 7jrs/7 - 24h/24

0 800 021 021

ou sur Internet

www.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole

Permanences du Maire

David Lamiray reçoit sans rendez-vous chaque mercredi dans son bureau.

Inscription le jour même, de 9h à 11h, auprès du secrétariat du Maire.

Informations au : 02 32 82 22 00

www.maromme.fr

Toute l'actualité de la Ville est à retrouver :

sur l'application "**MarommeMaVille**"
(à télécharger sur votre smartphone ou votre tablette)

sur le site **www.marommeactu.fr**

et sur les réseaux sociaux :
MarommeMaVille

X Facebook Instagram

MAROMME, MA VILLE
Éditeur : **Mairie de Maromme**
Directeur de la publication : **David Lamiray**
Rédacteur en chef : **Maxime Morlaine**
Réalisation graphique,
prises de vues, rédaction : **Karine Azoulay, Romain Boutault, Maxime Morlaine, Antoine Salé**
Impression : **Imprimerie IRS**
Distribution : **Ville de Maromme**

Contact :
communication@ville-maromme.fr

- Document imprimé sur papier certifié 100% recyclé. Écolabel européen -

ENVISAGER SEREINEMENT L'AVENIR



Dans l'éditorial du mois de février 2023, il y a tout juste un an, je me félicitais de l'attractivité retrouvée de notre commune, après quinze années passées à tout mettre en œuvre pour faire de Maromme une ville où il fait bon vivre.

J'avais alors pris pour indicateur les dernières estimations de population de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) qui venaient d'être publiées. Maromme, pour la première fois depuis plus de trente ans, voyait enfin son nombre d'habitants augmenter, signe que nos efforts portaient leurs fruits.

À cette époque, je m'étais également exprimé sur la stratégie adoptée par la Municipalité pour enrayer le déclin de la commune, dévoilant au passage certains de nos chantiers prioritaires pour la transformer en profondeur...

Début 2024, les données relatives à la population de la ville confirment que Maromme est plus que jamais dans une dynamique positive et les motifs de satisfaction sont nombreux. Ainsi, pas moins de 11 024 habitants ont désormais élu domicile dans cet ancien bastion industriel de la vallée du Cailly, un seuil qui n'avait plus été atteint depuis 10 ans. Quant aux grands projets engagés pour casser notre image de cité ouvrière en déshérence, nombreux sont ceux qui arriveront bientôt à leur terme.

En effet, d'ici à la fin de ce mandat, nous serons parvenus à engager la reconversion de toutes nos friches industrielles, changeant le visage de la commune sans pour autant contribuer à l'étalement urbain qui détruit les espaces naturels et artificialise les sols. En parallèle, nous aurons rétabli la mairie dans son bâtiment d'origine afin de garantir un service public de qualité pour tous et aurons achevé de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble de nos équipements municipaux.

Nous aurons aussi réussi à réactiver la totalité des cases commerciales de la commune et relancé l'économie locale, si importante pour la vie de nos quartiers et de notre centre-ville.

Sur le plan environnemental, nous aurons implanté des îlots de fraicheur aux quatre coins de la ville, bouclé la coulée verte comme la balade du Cailly et doté Maromme de l'un des plus grands parcs naturels urbains de la Métropole, au pied de l'Hôtel de Ville, permettant de parer aux aléas liés au réchauffement climatique et d'encourager la transition vers des modes de déplacement plus actifs.

Quand je regarde le chemin parcouru, je ne peux m'empêcher d'être fier du travail accompli, car désormais c'est avec sérénité que j'envisage l'avenir de cette commune pour laquelle j'ai hâte d'écrire un nouveau chapitre.

David LAMIRAY
Maire de Maromme
Conseiller départemental de la Seine-Maritime
Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

20Budget24

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI LE 30 JANVIER DERNIER POUR VOTER LE BUDGET 2024. APRÈS UNE ANNÉE DE RESTRICTIONS ET DE SOBRIÉTÉ FORCÉE, LES FINANCES DE LA VILLE PERMETTENT À NOUVEAU UNE REPRISE DES ACTIVITÉS ET LA RELANCE DE CERTAINS PROJETS. EXPLICATIONS.

UN CONTEXTE DIFFICILE

L'année 2023 s'est révélée particulièrement ardue pour Maromme, impactée par l'inflation, la hausse des coûts énergétiques et alimentaires, de même que par certaines annonces gouvernementales, dont la réévaluation de la rémunération des fonctionnaires, actée en milieu d'année une fois le budget initial validé. Ainsi, les dépenses de fonctionnement de la Ville ont augmenté de plus d'un million d'euros entre 2022 et 2023. En dépit de ce contexte, la Municipalité a décidé, comme depuis bientôt 10 ans, de ne pas répercuter la hausse des charges sur les habitants en continuant à geler les taux de la taxe foncière. Cette décision, bien que salutaire pour le porte-monnaie des Marommais, a privé la commune de recettes supplémentaires qu'elle aurait pu réinvestir dans ses diverses activités. L'annonce gouvernementale de la mise en place d'un filet de sécurité par l'État et la promesse d'une aide de 300 000€ auraient pu améliorer la situation. Malheureusement, ce soutien si précieux qui avait été accueilli avec tant de soulagement a finalement viré à la mauvaise plaisanterie. Le gouvernement, après avoir fait volte-face, a en effet exigé le remboursement des acomptes versés aux communes qui avaient réussi à contenir leurs dépenses et refusé de verser la seconde partie des subventions promises...

UNE GESTION RAISONNÉE

Malgré ces déconvenues, la Municipalité est parvenue à équilibrer son budget, grâce notamment aux retombées économiques de sa politique de développement durable. Ainsi, sa chaufferie biomasse construite il y a 10 ans lui a permis de ne pas être impactée par la hausse des prix du gaz et le remplacement systématique des éclairages conventionnels par la technologie LED a sensiblement fait baisser sa consommation énergétique. De plus, l'achèvement d'une partie des projets immobiliers visant à remplacer ses friches industrielles a contribué à accroître ses recettes fiscales, évitant comme précédemment mentionné d'augmenter les taux de la taxe foncière. En outre, une analyse fine de ses dépenses et le report de nombreux projets ou évènements ont concouru à contenir les dépenses. Maromme a donc su se maintenir à flot, sans avoir recours à l'emprunt et en poursuivant la réduction de son endettement, qui est aujourd'hui à son niveau le plus bas depuis plus de trois décennies.

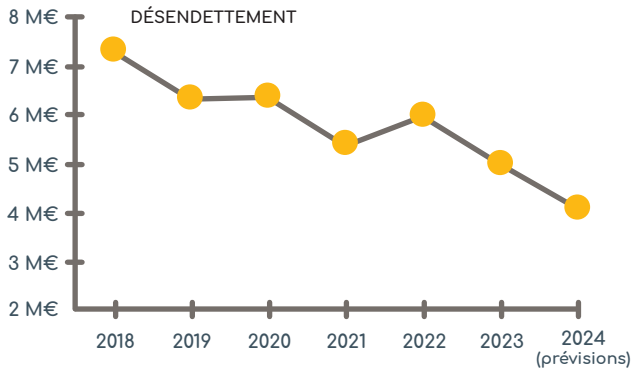

UNE CAPACITÉ D'ACTION RETROUVÉE

Si le budget global pour l'année 2024 est en légère augmentation, d'environ un million d'euros, la gouvernance éclairée et la capacité d'adaptation de la Ville durant l'exercice passé ont permis cette année de stabiliser les dépenses de fonctionnement autour de 17M€, ce qui bénéficie désormais aux investissements dont le montant repart à la hausse avec une enveloppe de 4,7M€, proche des niveaux de 2022.

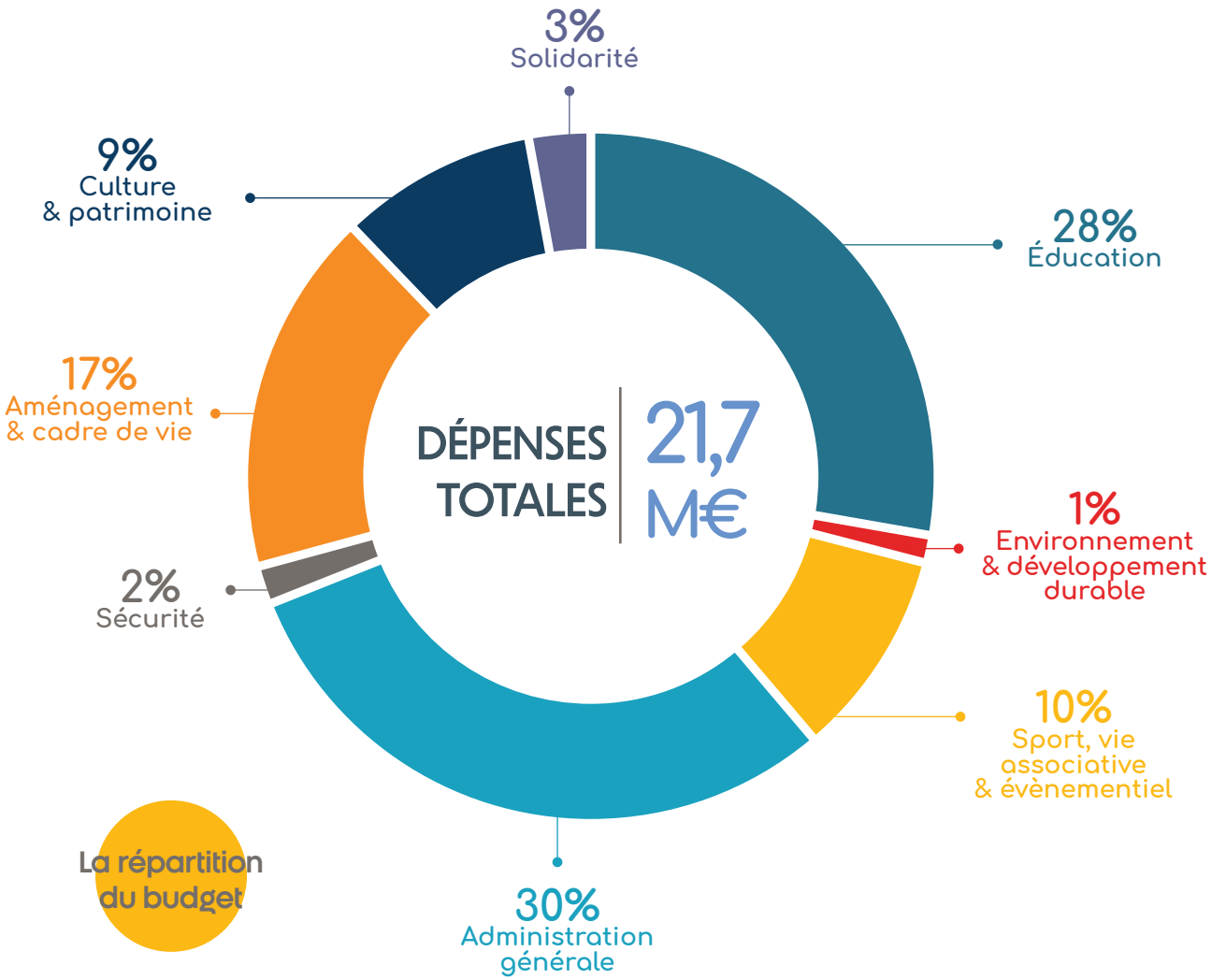

La répartition du budget

ACHEVER LES PROJETS PROGRAMMÉS

Forte de sa capacité d'investissement retrouvée, la Municipalité entend bien finaliser cette année un certain nombre de projets en faveur, notamment de l'amélioration du cadre de vie et de l'accessibilité, mais aussi du développement durable. Ces domaines d'intervention - qui font l'objet depuis plusieurs années d'engagements financiers conséquents de la part de la Ville, dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) - sont aujourd'hui encore au coeur de ses préoccupations. Outre, les traditionnelles réfections d'équipements municipaux et aménagements d'espace public, il s'agit surtout de penser la ville de demain avec des bâtiments moins énergivores, une activité décarbonée et une qualité de vie renforcée, pour rendre Maromme toujours plus attractive et en phase avec son époque. Afin de persévérer dans cette démarche, la Municipalité prévoit ainsi au cours de l'année 2024 d'achever la réfection de l'Espace Culturel Beaumarchais, de rénover ses équipements de loisirs (aires de jeux, terrain de football...), d'étendre sa politique de classes flexibles et de moderniser son mobilier scolaire, de poursuivre le verdissement de sa flotte de véhicules ou encore de terminer le déploiement des éclairages LED dans ses infrastructures sportives, sans oublier l'attention portée à la sécurité avec l'acquisition de nouvelles caméras de surveillance. Enfin, un accent particulier sera une nouvelle fois mis sur l'accessibilité, avec de gros travaux prévus dans les écoles Jules Ferry et Robert Desnos, la salle Villon, les gymnases Rabelais et Lesueur et le complexe Jesse Owens.

CONTINUER À MÉTAMORPHOSER MAROMME

L'année 2024 marque également la relance des grands projets de la Ville qui avaient été mis en suspens. Ainsi, le chantier de rénovation de l'ancienne mairie et d'extension de la médiathèque le Séquoia sera enfin lancé. Celui-ci permettra non seulement d'améliorer l'accueil des citoyens au sein des services municipaux, mais également d'enrichir l'offre culturelle proposée aux Marommais. Second projet d'ampleur, l'agrandissement du parc de l'Hôtel de Ville sur plus de 18 000 m2 sera également initié. Aménagements de loisirs, îlots de fraîcheurs et préservation de la faune comme de la flore locale seront les objectifs principaux de ce programme ambitieux. Enfin, en réponse à la hausse du nombre d'habitants, la Municipalité va créer quatre nouvelles classes supplémentaires à l'école Thérèse Delbos, afin d'accueillir les élèves dans des conditions d'apprentissage optimales.

David Lamiray et ses élus gardent donc le cap en 2024 pour tenir leurs engagements, afin qu'une fois encore "Maromme bouge Maromme Change", en dépit d'un début de mandat difficile.



2024 : ça repart !

Cette année, retrouvez toutes vos animations habituelles...



Maromme en fête - Mai

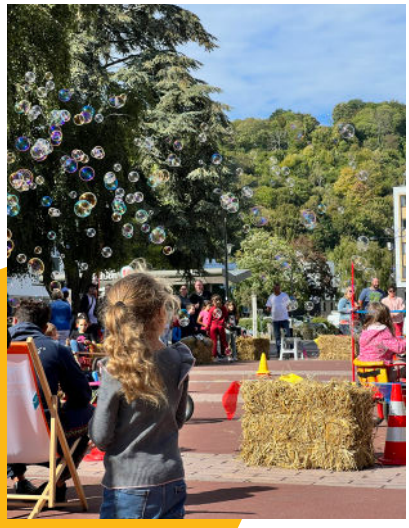

Mois de l'environnement - Septembre

...mais aussi des nouveautés !



Banquet des seniors - Mars



Fête de la musique - Juin



Fête foraine - Janvier

L'écho des réseaux et de la presse



Fin décembre, le Maire David Lamiray s'offusquait d'un nouveau cas d'abandon d'animal sur la voie publique à Maromme. Une jeune chienne, nommée **Daisy**, avait en effet été retrouvée le lendemain de Noël sur le parking du cimetière et mise en sécurité aux services techniques de la Ville. Fort heureusement, le message passé sur les réseaux sociaux a touché un couple de Marommais qui s'est proposé d'adopter cet adorable berger belge malinois. Ses bons soins ont depuis permis à la pauvre bête de reprendre un peu de poids et de retrouver une vie normale. Merci !



SCOLARITÉ. À LA DÉCOUVERTE DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES. Le forum des formations, organisé par le lycée Bernard Palissy et le collège Alain, s'est déroulé à la mi-janvier au sein de l'espace culturel Beaumarchais. Plusieurs centaines d'élèves ont ainsi pu échanger avec les représentants de différents établissements régionaux au sujet de leur orientation et assurer la suite de leurs études.



CITOYENNETÉ. LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES AU PLUS PRÈS DU POUVOIR. Les membres du CMJ de Maromme se sont rendus à Paris, où ils ont notamment visité l'Hôtel de Ville et le Sénat. Les jeunes, accompagnés de l'inspectrice académique, d'élus de la commune et de la sénatrice Céline Brulin, ont ainsi pu assister à une séance de travail des parlementaires, profiter de l'exposition Europa Expérience et découvrir des lieux emblématiques de la capitale.



VIE PUBLIQUE. LES VOEUX FONT LEUR GRAND RETOUR. Depuis maintenant trois ans, la traditionnelle cérémonie des voeux n'avait eu de cesse d'être annulée, à cause de l'épidémie de Covid-19, puis en raison des restrictions budgétaires. David Lamiray et les élus de la ville, réunis devant près de 200 personnes à l'espace culturel Beaumarchais, ont donc à nouveau pu rendre hommage aux forces vives du territoire (forces de sécurité, responsables associatifs, acteurs du monde économique...), retracer les évènements marquants de 2023 et présenter les perspectives de l'année à venir.

LOISIRS. LA FÊTE FORAINE S'INSTALLE EN VILLE. Cet évènement, particulièrement prisé par les jeunes générations, a également fait son retour à Maromme en 2024. La foire, implantée place Jean Jaurès du 24 janvier au 4 février, a offert de bons moments aux familles de la commune qui ont pu profiter de nombreuses attractions parmi lesquelles la pêche aux canards, des trampolines, des autos tamponneuses, des machines à sous et à pinces, des jeux de force et même un manège à sensation !





SENIORS. LES FESTIVITÉS REPRENNENT EN 2024. Pas moins de 300 personnes s'étaient réunies dans la salle de l'espace culturel Beaumarchais pour déguster de délicieuses galettes des Rois et fouler la piste de danse au rythme des musiques de l'orchestre Legacy. Ce rendez-vous incontournable marquait le lancement du programme d'animations seniors pour l'année en cours et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il fut une véritable réussite. Un beau moment de convivialité, et une première répétition avant l'arrivée du banquet des seniors à la fin du mois de mars.

MAROMME SOUS LA NEIGE

VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX À RÉPONDRE À L'APPEL DE DAVID LAMIRAY SUR FACEBOOK ET À NOUS ENVOYER VOS SUPERBES CLICHÉS DE LA VILLE SOUS LA NEIGE, VUE DEPUIS VOTRE FENÊTRE, VOTRE JARDIN, OU ENCORE VOTRE RUE... EN VOICI UNE SÉLECTION.



Crédits photo (de gauche à droite) : ©Angie Angie, ©Fred Fred, ©Kelia Bozkurt, ©Christophe Delsaut, ©Nicolas Flipo, ©Sophie Houel Puymaly, ©Jessica Martin, ©Candice Chtitihi, ©Fanny André, ©Claude Bocquet, ©Françoise Blin, ©Karine Lemarchand.

Merci à tous les contributeurs marommais qui nous ont envoyé près d'une centaine de photos !

L'IMAGE DU MOIS



L'IMAGE DU MOIS. Nous avons choisi ce cliché, pris à l'occasion des chutes de neige sur la commune à la mi-janvier. Maromme, parée de son manteau blanc, voyait alors petits et grands revêtir leurs tenues d'hiver pour braver le froid et aller s'amuser quelques instants dans les différents parcs de la Ville...

Vous aussi, partagez votre photo du mois : communication@ville-maromme.fr ou sur Instagram avec les mentions #maromme et #marommemaville

Église Saint-Martin

150 ans d'histoire

LIEU DE CULTE CHARGÉ DE SOUVENIRS ET TÉMOIN DE L'ÉVOLUTION DE LA VILLE À TRAVERS LES SIÈCLES, L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DEMEURE L'UN DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE DE MAROMME. AU TRAVERS DE CE DOSSIER THÉMATIQUE (RE)DÉCOUVREZ SON HISTOIRE ET LES GRANDES FIGURES QUI L'ONT MARQUÉE.



À l'origine, il existait à Maromme trois édifices religieux distincts affectés au culte catholique : deux chapelles (Saint-Sulpice et Saint-Gulfran) - situées dans le quartier du "Petit Maromme" et à la Maine - ainsi qu'une petite église placée sous le patronage de Saint Martin. Par suite du délabrement de Saint-Sulpice, au début du XVIIIe siècle, l'archevêque de Rouen Monseigneur d'Aubigné prit la décision de célébrer les offices dans l'église Saint-Martin. Ce changement relève également de l'évolution urbanistique et démographique d'une ville en plein développement, où le commerce et l'artisanat sont alors florissants. Peu à peu, la population va donc abandonner les deux chapelles qui vont passer au second plan. L'une sera vendue à la Révolution, quand l'autre deviendra pour quelque temps un lieu de pèlerinage local.

Les premières traces de l'église Saint-Martin remontent à la deuxième moitié du XIIIe siècle, si l'on se réfère aux écrits de l'archevêque de Rouen Eude Rigaud. Il s'agissait certainement d'une petite église de style gothique, très différente de celle d'aujourd'hui. Un recensement, réalisé en 1793, la dépeint à l'époque comme un édifice « pauvre et sans caractère », modeste tant sur le plan de ses dimensions que de ses ornements. Au XIXe siècle, l'église ne cesse de se dégrader - faute de restauration - et voit même l'une de ses cloches tomber sur la chaussée en 1836. Le conseil de fabrique, organe délibérant composé d'ecclésiastiques et de laïcs, décide donc de faire construire une nouvelle bâtisse, toujours dédiée à Saint Martin, sur le site de l'actuel lieu de culte. Pour mener à bien ce chantier, les responsables locaux vont faire appel à Jacques-Eugène Barthélemy, architecte renommé du diocèse de Rouen...

Plan de Maromme en1750



Membre respecté de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, Jacques-Eugène Barthélemy a acquis ses lettres de noblesse avec la réalisation de la basilique Notre-Dame de Bonsecours en 1844. L'architecte, spécialisé dans les édifices religieux néo-gothiques, connaît à cette époque un franc succès avec des constructions standardisées qu'il adapte en fonction des moyens des communes qui lui passent commande.

À Maromme, paroisse populaire, ce dernier fait ainsi le choix d'utiliser des matériaux simples et peu couteux, tout en parvenant à donner un aspect singulier à l'église grâce à un entrelacement de briques noires et rouges.

L'édifice, dont le chantier fut lancé en 1854, se caractérise en outre par une absence de transept, un clocher unique élevé sur la première travée de la nef, un choeur accompagné de deux chapelles latérales et une décoration intérieure homogène.

Sa construction s'achève après 17 ans de travaux, avec la bénédiction du Cardinal de Bonnechose le 25 août 1869. L'église de 48 mètres de haut et de 30 mètres de long va alors faire la renommée de la ville dans toute la vallée du Cailly pour son architecture et son programme iconographique, au point même d'être copiée dans la région de Rouen comme avec Saint-Martin de Oissel.



Carte postale du début XXe siècle

Vitrail rendant hommage à Célina Berrubé



Cette campagne de travaux aura nécessité des moyens conséquents pour la commune et créé quelques remous. Au commencement, le budget avait en effet été estimé à 40 000 francs pour atteindre finalement la somme de 250 000 francs ! En outre, le financement du projet fut un sujet complexe, car le Conseil municipal de l'époque avait refusé d'y prendre part pour n'avoir pas été consulté en amont. Fort heureusement, un revirement de situation intervint en 1861, lorsque le Préfet du Département décida de prendre en charge un tiers du montant, suivi par la Mairie qui se chargea du deuxième tiers. La part restante fut assumée par une dynastie de tisserands prospères de la commune : la famille Berrubé, dont le nom a depuis été donné à l'une des rues adjacentes de l'église. Ces notables avaient selon leurs dires « une envie formelle de doter la commune d'un édifice remarquable ». Non contents de participer au financement des travaux, ils offrirent également les vitraux destinés aux chapelles de l'église, sur lesquels hommages et remerciements leur sont adressés.

Réaménagement du parvis Jacques Hamel



LE PARVIS JACQUES HAMEL, RENOMMÉ LE 2 DÉCEMBRE 2019 EN MÉMOIRE DU PRÊTRE ASSASSINÉ LORS D'UNE ATTAQUE TERRORISTE À SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY, FAIT AUJOURD'HUI PEAU NEUVE. LA CRÉATION DE CETTE NOUVELLE ESPLANADE AVAIT POUR OBJECTIF DE VÉGÉTALISER L'ESPACE TOUT EN RENFORÇANT LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS AUX ABORDS DE L'ÉGLISE.

Un nouveau parvis

Le réaménagement du parvis, effectué par les services de la Métropole, a permis de déminéraliser cet espace public grâce à la plantation de divers arbres et graminées. Outre l'aspect esthétique, ces végétaux permettront aussi de réguler la température durant les périodes de fortes chaleurs. En parallèle, la route qui passait devant l'église a été supprimée pour offrir plus de sécurité aux usagers lors des cérémonies. À cela, s'ajoutent quelques aménagements sur le flanc gauche de l'église qui visent à augmenter le nombre de places de stationnement, notamment en faveur des personnes à mobilité réduite. Enfin, ce projet va venir finaliser la coulée verte qui permettra bientôt de traverser le centre-ville de part en part dans un espace vert et apaisé. À noter que des bancs devraient prochainement être installés pour faire de cet espace un véritable lieu de vie, qui devrait être inauguré dans le courant du mois de mars.



Le Père Jacques Hamel

Ce parvis doit son nom aux membres du Conseil municipal qui souhaitait ainsi préserver la mémoire du père Jacques Hamel. Né le 30 novembre 1930 à Darnétal, dans une famille pieuse, ce dernier a embrassé très tôt la vie religieuse. Enfant de chœur à partir de 6 ans, il rentre au petit séminaire à l'âge de 14 ans avant d'être ordonné prêtre le 30 juin 1958. Le Père Jacques commence son apostolat en tant que vicaire à Saint-Antoine du Petit, jusqu'à devenir curé de la paroisse de Saint-Étienne-du-Rouvray. Soucieux du dialogue interreligieux, il était proche de la communauté musulmane et membre depuis 2015 d'un comité interconfessionnel, créé à la suite des attentats de janvier 2015. Il est tragiquement assassiné le 26 juillet 2016, à 85 ans, alors qu'il officiait et fait l'objet depuis 2017 d'un procès en béatification visant à lui conférer le statut de martyr de l'Église catholique.



Lucien Bunel
un "juste" à Maromme



EN 154 ANS D'HISTOIRE, L'ÉGLISE SAINT-MARTIN A VU PASSER UN NOMBRE CONSÉQUENT DE PERSONNALITÉS. PARMI ELLES SE DÉGAGENT PARFOIS DES ÊTRES REMARQUABLES DONT LES ACTES CONTINUENT DE NOUS INSPIRER BIEN APRÈS LEUR DISPARITION. C'EST LE CAS DE LUCIEN BUNEL, PRÊTRE, ENSEIGNANT ET RÉSISTANT. VOICI SON HISTOIRE...

Figure méconnue et pourtant importante de l'histoire locale, Lucien Bunel a vécu une vie de dévotion dédiée aux autres et à l'éducation des plus jeunes. Né en 1900 à Barentin, celui qui deviendra Jacques de Jésus est originaire d'une famille modeste, dont le père était ouvrier dans l'industrie du textile. Très tôt, il se découvre une vocation pour la vie religieuse et fréquente le petit séminaire de Rouen dès 1912. Le jeune homme est alors décrit par ses professeurs comme une personnalité au caractère affirmé, une forte tête « par nature révolutionnaire [...] qui devait d'abord réaliser cette révolution en lui-même ».

Lors de son entrée au grand séminaire, Lucien Bunel choisit d'encadrer des patronages pour s'occuper des jeunes. C'est ainsi qu'à partir de 1922, il prend en charge des groupes d'enfants originaires de Maromme pour les emmener en colonies de vacances au bord de la mer ou au château de Goupillières. Sa mission prend fin en 1924, lorsqu'il part assurer un rôle de professeur et surveillant à l'institution Saint-Joseph au Havre. Le 12 juillet 1925 marque l'ordination de Lucien Bunel qui devient officiellement prêtre et célèbre sa première messe à l'église Saint-Martin. L'office fit salle comble ce jour-là, tant les amis, les proches et les camarades du service militaire étaient venus en nombre pour assister à la consécration de celui qui était devenu le Père Bunel. Pendant les six années qui suivirent, ce dernier se consacre à sa mission dans le diocèse du Havre, puis aspire à entrer dans un ordre religieux. Une fois obtenu l'accord de son évêque, il rejoint les Carmes avant de faire son entrée officielle chez les Carmélites d'Avon, où il reçoit le nom de "Père Jacques de Jésus". Là-bas, il devient directeur d'un collège où il révèle ses qualités d'éducateur. C'est dans cet établissement qu'il rentre définitivement dans l'histoire en participant à un mouvement de résistance dédié au renseignement, nommé réseau Vélite-Thermopyles.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le Père Jacques de Jésus entre dans une résistance non armée à l'occupant, avec l'accord de sa hiérarchie. Il permet notamment à Lucien Weil, un professeur d'origine juive interdit d'exercer, de faire classe au collège et cache des réfractaires au service du travail obligatoire (STO) avec l'aide de la mairie. Lucien Bunel oeuvre également aux côtés de réseaux de résistance pour recueillir des enfants juifs et les cacher dans des familles d'accueil. En 1932, il prend la décision de mettre à l'abri trois enfants juifs sous de fausses identités au sein de son collège. Arrêté par la Gestapo le 15 janvier 1944 après avoir été dénoncé, il est déporté et meurt d'épuisement le 20 mai 1945, peu après la libération du camp de Mauthausen en Autriche. Durant sa détention, le Père Jacques n'a jamais cessé de venir en aide aux plus faibles, s'occupant des malades et officiant notamment lors des fêtes religieuses avec l'aide d'autres détenus. Son procès en béatification a été ouvert en 1997.

Scènes du film"Au revoir les enfants"



" AU REVOIR LES ENFANTS "

Lors de son arrestation au collège d'Avon, Lucien Bunel était faisait classe à un groupe d'élèves. Parmi ces derniers se trouvait Louis Malle qui fut le témoin direct de l'enlèvement de son professeur et de ses trois camarades. Des années plus tard, l'élève devint réalisateur et consacra un film à cet épisode tragique. "Au revoir les enfants" raconte l'histoire d'amitié entre un élève d'une famille bourgeoise et un jeune juif caché au collège d'Avon jusqu'à l'arrestation du père Jacques.



Récompenses décernées au film "Au revoir les enfants" :

- Lion d'Or à Venise en 1987
- Prix Louis Delluc en 1987
- 7 Césars en 1988
- Prix David di Donatello 1988
- London Film Critics Circle Award 1989





Louis Malle

Médiathèque
Hors les murs...

LE SÉQUOIA CHANGE DE LIEU ET DE FORMAT AVEC LE LANCEMENT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE ET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE. KÉZAKO ?

De la patience, du soutien et de la bonne humeur, voilà la recette d'un déménagement réussi ! Il s'agit également des qualités dont vont devoir faire preuve les usagers de la médiathèque durant toute la durée des travaux, avant de pouvoir bénéficier d'un lieu de vie agrandi et amélioré, en adéquation avec les besoins et les envies de chaque Marommais. Néanmoins, les agents du Séquoia ont pensé à tout et imaginé de nouveaux concepts pour permettre à chacun de conserver ses habitudes de lectures, de jeux ou de rencontres, afin de ne pas rompre les liens tissés au fil des années.

Ainsi, le Séquoia, poumon culturel de la ville, va faire ses valises pour s'établir temporairement à la Maison Municipale des Associations, devenant ainsi Le Petit Séquoia. Quant à la bibliothèque Boccace, située à l'entrée du parc Signa, elle va étoffer ses collections et multiplier le nombre d'ouvrages à emprunter. Prêts de livres, ateliers, jeux de société, jeux vidéo, animations scolaires : tous les services de votre médiathèque seront donc maintenus pendant les travaux.



Fermeture le 10 février

Se quitter pour mieux se retrouver...

Le Séquoia vous a préparé une journée de fête pour se dire au revoir dans la bonne humeur et la convivialité avec la promesse de se retrouver au plus vite.

10h

Bébés Lecteurs

Dernière session avant la fermeture ! Venez profiter des lectures pour les petites oreilles... on vous réserve le meilleur.

14h-17h

Après-midi ludique & festif

Les habitués du Séquoia pourront se retrouver une dernière fois autour de jeux et d'activités.

18h

Apéro participatif Soupe party & Karaoké live

Convivialité et divertissement garantis ! La soupe et les desserts sont prêts, on compte sur vous pour l'apéritif.

20h30

Spectacle

« Vie et mœurs des adolescents en médiathèque », une conférence burlesque et décalée par la compagnie Teatralala.

Bon à savoir : En prévision de la fermeture, faites des réserves et empruntez jusqu'à 20 livres que vous pourrez conserver jusqu'au 20 avril !

Pendant les travaux, la médiathèque déménage et devient

le Petit Séquoia !



Le petit Séquoia, c'est quoi ?

- J'y retrouve mes jeux de société, des bandes dessinées et livres jeunesse ainsi que la presse.
- Je joue sur place : consoles, jeux de société, jouets...
- Je flâne : presse, café...
- Je trouve de l'aide : prêt d'ordinateurs, conseillère numérique...
- Je participe à mes animations habituelles.
- Je récupère mes réservations en "click & collect".

Ouvert dès le 24 février
à la Maison Municipale des Associations
50 rue des Belges
Mardi et vendredi : 14h - 18h
Mercredi et samedi : 10h - 18h



Et pour les emprunts de livres ?

Ça se passe à Boccace !

- J'emprunte des bandes dessinées adultes, des romans, des documentaires...
- Je récupère mes réservations en click & collect...

Réouverture le 3 avril
au Parc Signa, La Maine
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Vendredi et samedi : 14h - 18h

On garde le contact !

Loin des yeux, près du coeur ?

On ne se perd pas de vue malgré les travaux ! Retrouvez toutes nos actualités sur les réseaux sociaux de la ville...

Sur Facebook

Sur Instagram



À LA UNE !

SCOLARITÉ

09 FÉV
18H-21H

SOIRÉE DE L'ORIENTATION

Maromme s'engage dans la lutte contre le décrochage scolaire avec la seconde édition de la Soirée de l'Orientation ! La Ville et ses partenaires vous ont concocté un évènement spécial orienté autour des métiers et des parcours de formation, en présence de nombreux professionnels de différents secteurs.

Au programme :

Conférence / Escape Game / Échanges avec des professionnels
Découverte des métiers avec casques de réalité virtuelle / Jeux de société

MAISON MUNICIPALE DES ASSOCIATIONS
Renseignements
07 70 14 43 63

JEUNESSE

21 FÉV
14H-17H

DÉMO'CAMPUS

Animé par des bénévoles de l'AFEV, cet évènement a pour but de faciliter la transition entre l'enseignement secondaire et les études supérieures, grâce à de nombreux conseils et bons plans. Mobilité, logement, aides financières, formations, tous les sujets seront abordés pour permettre aux collégien(ne)s et lycéen(ne)s de construire leurs projets d'avenir ! Au programme également, ateliers interactifs, témoignages et temps d'échange pour aider les jeunes Marommais(es) dans leur future vie étudiante.

LA CANOPÉE
Gratuit sur inscription
06 11 07 55 02



SPORT

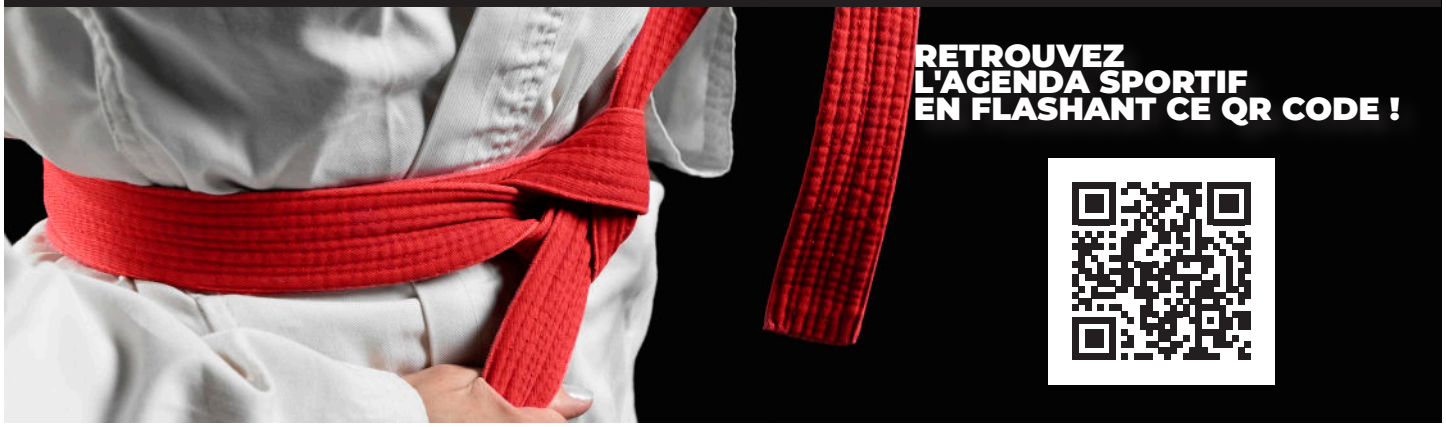

On sort ?

CONCERT — **04 FÉV 16H**

ENSEMBLE NORMAN COEUR'S

Chants jazz, variété française et extraits de comédie musicale.

CHAPELLE SAINTE CROIX
Gratuit - Entrée libre
06 76 82 47 97

LOISIRS — **06 FÉV 14H**

RENDEZ-VOUS DU BIEN-ÊTRE

Le soleil se couche tôt, alors venez créer un joli bougeoir pour illuminer vos soirées.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

LOISIRS — **09 FÉV 14H**

ATELIER DE CUISINE PARTICIPATIF

Réalisation de soupes gourmandes pour la soirée de clôture du 10 février.

LA CANOPÉE
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

LECTURE — **10 FÉV 10H**

LES BÉBÉS LECTEURS

Histoires, comptines et jeux de doigts pour donner le goût de lire aux tout-petits.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

ÉVÈNEMENT — **10 FÉV 18H**

FÊTE DE FERMETURE DU SÉQUOIA

Apéritif participatif, soupe party et karaoké live par l'École de Musique...

LE SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

SPECTACLE — **10 FÉV 20H30**

L'ADO, VIE ET MOEURS EN MÉDIATHÈQUE

Deux « experts » se penchent de manière décalée sur l'adolescent...

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

CONCERT — **17 FÉV 17H**

LES FEMMES COMPOSITRICES

Dans l'ombre des hommes, les grandes oubliées de l'histoire de la musique...

CONSERVATOIRE
Gratuit - Sur réservation
02 35 75 23 13

CULTURE — **23 FÉV 17H30**

VERNISSAGE ACADEMIX #2

2de édition du programme d'éducation artistique et culturelle du SHED

ACADÉMIE - SHED
Gratuit - Entrée libre
06 51 65 41 76

On se divertit ?

HUMOUR — **1er FÉV 20H30**

VÉRONIQUE GALLO

Véronique Gallo décortique avec humour la quarantaine au féminin !

BEAUMARCHAIS
Sur réservation
www.espacebeaumarchais.com

THÉÂTRE — **06 FÉV 19H00**

FRONTERA

Un spectacle jeunesse qui invite à la réflexion sur le sujet des frontières.

BEAUMARCHAIS
Sur réservation
www.espacebeaumarchais.com

THÉÂTRE — **13 FÉV 19H**

MA GRAND-MÈRE EST UNE AVENTURIÈRE

Une fillette découvre que sa grand-mère n'est pas celle qu'elle pense.

BEAUMARCHAIS
Sur réservation
www.espacebeaumarchais.com

HUMOUR — **17 FÉV 20H30**

THOMAS ANGELVY

Il devait être la nouvelle star de l'humour, mais il s'est fait les croisés...

BEAUMARCHAIS
Sur réservation
www.theatrealouest.com

SOS !

BRICOLAGE — **06 FÉV 10H**

REPAIR CAFÉ

Un objet cassé ? Ne le jetez pas et venez plutôt le faire réparer !

MMDA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

SCOLARITÉ — **13 FÉV 09H30**

PROJETS D'AVENIR

Des difficultés avec ParcourSup ? Nous sommes là pour vous !

LA CANOPÉE
Gratuit - Entrée libre
07 70 14 43 63

À la Canopée



LE CINÉMA



N'OUBLIEZ PAS DE SOUSCRIRE À LA CARTE CULTURA'MA !

Gratuite et réservée aux Marommais(es), cette carte vous donne l'accès à l'ensemble des services de la médiathèque et vous offre des avantages tarifaires pour les spectacles, les séances de cinéma ou encore l'enseignement du conservatoire municipal de musique !



WISH
07 FÉVRIER • 14H30
09 FÉVRIER • 20H30



NOËL JOYEUX
14 FÉVRIER • 14H30
16 FÉVRIER • 20H30



BÂTIMENT 5
21 FÉVRIER • 14H30
23 FÉVRIER • 20H30



CHASSE GARDÉE
28 FÉVRIER • 14H30
01 MARS • 20H30

Espace Culturel
Beaumarchais
cinéma & spectacles
MAROMME

PLUS D'INFORMATIONS
02 35 74 05 32
www.espacebeaumarchais.com

NUMÉROS UTILES



Médecin de garde **116 117**
Pharmacie de garde **32 37**

Vétérinaire **02 35 91 03 16**
Centre antipoison **02 35 88 44 00**

Samu **15**
Police **17**
Pompiers **18**
Toutes urgences **112**
Numéro prioritaire sur les téléphones portables vers les Pompiers ou le Samu

Police municipale de proximité : 06 34 54 59 65

Centre médico-social **02 35 75 16 35**
17, rue de l'Église - Maromme

Centre communal d'action sociale **02 32 82 22 17**
Mairie, place Jean Jaurès - Maromme

Allo Enfance maltraitée **119**
N° gratuit et anonyme depuis un poste fixe
24h/24, 7jrs/7

Urgences pour les personnes sourdes ou malentendantes **114**
Alerter les secours par SMS - 24h/24, 7jrs/7

Samu social **115**
N° gratuit depuis un poste fixe - 24h/24, 7jrs/7

S.O.S. Harcèlement à l'école **3020**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. au Ven. 9h à 20h - Sam. 9h à 18h

Violences conjugales **3919**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 24h/24

Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés **3977**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 09h à 19h

Santé Info Droits **01 53 62 40 30**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. Mer. Ven. 14h à 18h - Mar. et Jeu. 14h à 20h

Fil Santé jeunes **0 800 235 236**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 9h à 23h

Sexualité-Contraception-IVG **0 800 081 111**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au Sam. 9h à 20h

Croix-Rouge écoute **0 800 858 858**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. au Ven. 10h à 22h - Sam. et dim. 12h à 18h

Net écoute (cyberharcèlement) **0 800 200 000**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au Ven. 9h à 19h

S.O.S. Viol femmes **0 800 059 595**
N° gratuit depuis un poste fixe - Lun. au Ven. 10h à 19h

Drogues, alcool, tabac info service **0 810 231 313**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 8h à 2h

Radicalisation **0 800 005 696**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au Ven. 9h à 18h

Les Tribunes

(Obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité).

Les propos publiés ci-contre le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité «Ensemble, continuons»
(Ensemble pour une sociale écologie - Société civile)

Ce 1er février est synonyme d'une nouvelle augmentation de 10% de l'électricité qui vient s'ajouter aux 10% d'août dernier, soit pour un ménage une augmentation moyenne annuelle de 160€ cumulée.

Cette décision du gouvernement n'est aucunement liée au contexte international, le Président de la République ayant pris la décision de rétablir la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) alors même que le prix de gros de l'électricité est revenu dans la norme. Les discours sur le pouvoir d'achat doivent se concrétiser en actes, car aujourd'hui il ne s'agit plus de fin de mois difficiles, mais de débuts de mois impossibles...

Groupe d'opposition «Agir pour Maromme»
(MAPAEE - Société civile)

Comme relaté dans la tribune de janvier, il a été présenté le 20 décembre au Conseil Municipal la "Charte pour le bien-être animal".

Nous nous sommes abstenus sur ce vote, car cette charte a été réalisée sans que notre groupe soit invité à participer à sa réalisation. Nous nous étonnons de cette réalité, alors que Mr le Maire, lors de ses vœux, nous parle de la richesse de chaque individu, que la mixité des origines, l'échange d'idées est un plus et que l'on a tout à gagner à travailler ensemble. Cette charte est une bonne idée, les animaux doivent être bien traités, mais ne faudrait-il pas se préoccuper des humains, qui en cette période hivernale, n'ont pas d'endroits décents ou passer la nuit ?

Pour la Saint-Valentin

Déclarez votre flamme sur les panneaux lumineux

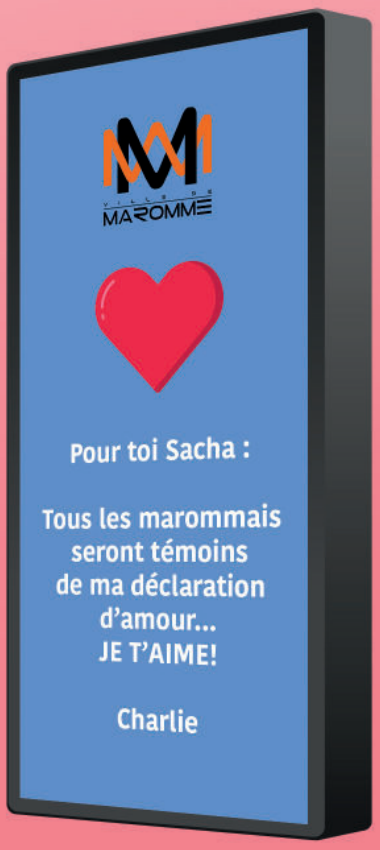

Envoyez vos mots doux

par mail à communication@maromme.fr
ou par message privé sur nos réseaux sociaux « Maromme ma Ville »
avant le **14 février 2024**

PS : n'oubliez pas de renseigner votre prénom